

Séance du 01 mars 2022

L'an deux mil vingt deux et le 1er mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
25 février 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CASIRIAIN Elena, M. HEGUY Antton

Date d'affichage
25 février 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

15 mars 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme FALXA Odile

et publication du

15 mars 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence du premier adjoint, Jean-Claude IRIART,

délibérant sur le compte administratif 2021 dressé par le Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 269 600,00
	Réalisé :	1 849 410,35
	Reste à réaliser :	243 312,00

Recettes	Prévu :	2 269 600,00
	Réalisé :	1 719 002,54
	Reste à réaliser :	286 472,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 465 486,00
	Réalisé :	828 971,95
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	1 465 486,00
	Réalisé :	1 662 619,20
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-130 407,81
Fonctionnement :	833 647,25
Résultat global :	703 239,44

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à OSSES, le 1er mars 2022

Le Maire, OÇAFRAIN Jean-Marc

